

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 13 FEVRIER 2017.

Présents : Mmes : AVEZARD Brigitte, BERNARD Gemma, BOURDALLE Catherine, LE HARDY Nathalie, MASSON Séverine, PERRENOUD Linda, SCHROEDER Marie-Lise, TERRASSE Dominique, MM : BEEUWSAERT Michel, DARMOIS Jean-François, DELAGE Jean-Michel, GORECKI Fabrice, GROTTIO Mario, JUBLOT Alain, MOUA Daniel

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2017.

Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

⇒ Règlement de la cantine : suppression dans la rubrique « déroulement du repas » du devoir de l'enfant de goûter à chaque plat.

⇒ Demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local 2017 pour la mise en accessibilité de la salle polyvalente Francis Ragu.

Coût des travaux : 4 292, 97 €HT soit 5 151, 56 € TTC

⇒ Redevance d'occupation du domaine public pour le stationnement du camion de la pizzeria Lorenzo place de la mairie.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 h 56.

Réunion de la commission des finances le lundi 20 mars 2017 à 18h30.

Prochain conseil municipal le lundi 27 mars 2017 à 18h30.

Le Maire,
Michel BEEUWSAERT.